



## A la une

### FINANCES COMMUNALES: LE POINT AVEC LE SYNDIC, EDOUARD CHOLLET

*Le Conseil communal vient d'accepter une hausse d'impôts de trois points pour l'année 2017, faisant passer le taux d'imposition communal de 68.5 à 71.5%. Dans quelle situation financière se trouve Yvorne pour justifier cette augmentation? Et pourquoi la commission des finances est-elle allée au-delà des deux points d'impôts initialement proposés par la Municipalité?*

Edouard Chollet: Le début d'une nouvelle législature nous est apparu propice à un examen approfondi de nos finances communales. La Municipalité a ainsi sollicité l'avis d'un spécialiste de ces questions, qui est parvenu à cette conclusion que la situation d'endettement de la commune était bonne, mais que notre capacité d'autofinancement était nettement insuffisante, inférieure à 130'000 francs en moyenne pour ces dix dernières années. Nous devons donc redresser nos finances, en optant pour une répartition de l'effort sur trois axes: des économies dans le ménage communal, une légère hausse des impôts et une adaptation du tarif d'épuration, dont les revenus sont très loin de compenser les charges, ce qui contrevient au principe du pollueur-payeur consacré par la loi.

La commission des finances a pu formuler ses recommandations sur la base d'une esquisse de budget que nous ne sommes parvenus à établir qu'à la réception des chiffres prévisionnels du canton pour 2017. Ces données ne nous étaient pas encore connues au moment du dépôt du préavis sur le taux d'imposition, que la loi nous oblige à élaborer très tôt, avant même la fin du mois d'octobre.

*Précisément, qu'en est-il du côté de l'administration communale et des différents dicastères? Quelles réductions de charges sont prévues?*

Par rapport aux comptes 2015, nous prévoyons de réduire de quelque 17% le montant des charges sur lesquelles la Municipalité



a encore prise. Pour ce faire, nous sommes partis à la chasse aux frais doublonnés, aux ressources insuffisamment optimisées et aux montants jamais remis en question. C'est peu de chose en comparaison avec les chiffres de la facture sociale, qui représentent presque un cinquième de notre budget, mais il faut bien commencer quelque part et montrer l'exemple. Nous comptons sur la compréhension de la population à l'égard de cette cure d'amaigrissement, forcément limitante, mais qui nous garantit des perspectives d'avenir.

*Cette situation préoccupante va-t-elle freiner le développement de notre commune, et la réalisation de nombreux projets comme par exemple la sécurisation de la zone de Châble Rouge / Pré de l'Oie qui permettrait l'implantation de nombreuses PME, faute de moyens financiers suffisants?*

L'austérité n'est pas un gage de prospérité. Pour qu'une collectivité ait des perspectives, il faut qu'elle ait des projets, mais pour qu'elle puisse les développer, il lui faut des moyens.

## Edito

Encore quelques jours avant de tourner la page de l'année 2016. A l'heure des rétrospectives, un constat s'impose d'emblée: nos sociétés locales sont formidables! Je profite de cette tribune pour leur rendre un vibrant hommage et saluer tous ces bénévoles qui s'engagent, autour d'une passion commune, pour les autres. Que d'efforts consentis pour faire vivre une société, l'animer et la rendre attractive pour attirer de nouveaux membres et la faire perdurer.

Certaines, pluri-centenaires, perpétuent une histoire et des traditions à travers le temps, d'autres, plus récentes, contribuent à enrichir la diversité des activités proposées à la population. Culturelles, sportives, sociales ou de loisirs: il y en a pour tous les goûts! Les nombreuses manifestations mises sur pied en 2016 témoignent de cet éclectisme et du dynamisme déployé pour offrir des prestations festives et de qualité. Et tout cela, dans la convivialité et la bonne humeur.

Vous constaterez, en lisant cette dernière édition de l'année du Vuargnéran, que 2017 réserve d'ores et déjà quelques belles surprises et événements incontournables, à ne manquer sous aucun prétexte.

Au nom de toutes celles et ceux qui contribuent à la réalisation de cette publication, je vous souhaite de passer de magnifiques fêtes et vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Gary Perret

Pour l'heure, nous devons donc prioriser nos engagements. En ce qui concerne plus directement Pré de l'Oie, il faut réfléchir à un aspect primordial: est-ce que le jeu en vaut la chandelle? En clair, et partant du principe que les coûts de légalisation et de sécurisation de ce site se révèlent très importants, et que le développement de cette zone paraît ne pas correspondre à la stratégie économique cantonale, nous devons nous demander quel profit notre commune peut en tirer. Et en y accueillant quel type d'activités: de nouvelles expositions de voitures? des garde-meubles? La Municipalité veut se donner le temps de la réflexion, prendre conseil et ne fermer aucune porte. (suite en page 3)



## VENDANGES 2016

L'hiver pointant son nez, les vendanges 2016 à peine terminées, cette fois ça y est: les cuves sont pleines! Les quotas quasi atteints, les vignerons peuvent être heureux. Le premier semestre de l'année a été largement pluvieux à tel point qu'en six mois, les précipitations d'une année moyenne ont été enregistrées, avec comme résultante: une pression de mildiou largement hors du commun. Du champignon a décimé plusieurs

parquets. La floraison s'est étalée sur plusieurs semaines: calmement et généreusement. Les vendanges ont ainsi suivi la maturité et ont duré quelques jours de plus que traditionnellement. Gloire à Jean Rosset, août et septembre ont bénéficié d'un soleil radieux et la qualité du millésime fraîchement récolté sera dans la moyenne haute des dernières années.

*Frédéric Blanc,  
œnologue du Domaine communal*

## RAPPEL: VENTE DE BOIS DE FEU

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2016, la commercialisation du bois de feu s'effectue désormais par le biais du Groupement forestier des Agittes et non plus par la Commune.

Pour tout contact:  
Groupement forestier des Agittes  
rue des Salines 8, 1852 Roche  
Tél. 021 960 44 87  
courriel: [info@agittes.ch](mailto:info@agittes.ch) / [www.agittes.ch](http://www.agittes.ch)



## À PIED À L'ÉCOLE!

Le 23 septembre 2016 avait lieu la journée internationale «à pied à l'école». Sous l'impulsion du groupe Pédiibus et de la Municipale Marie-Hélène Frutschi, plus d'une cinquantaine d'enfants et de parents d'Yvorne y ont participé en faisant ensemble à pied le trajet de 8h15 entre la place du Torrent et l'école. Les enfants avaient au préalable décoré de belles affiches avec leurs maîtresses. En plus d'un très bon moment de convivialité, ce fut l'occasion de se rappeler les bienfaits d'une petite marche matinale ainsi que certains dangers liés aux véhicules dans nos rues parfois étroites. Une belle expérience à renouveler!



## Infos paroissiales

### S'ÉLANCER VERS L'EssenCiel!

Dès novembre 2016, les communautés réformées du monde entier fêtent les 500 ans de la Réforme. Quelle **audace** il a fallu à Luther pour oser afficher ses 95 thèses sur la porte de son église!

Toutes proportions gardées, vous avez eu une même **audace**, chères Paroissiennes, chers Paroissiens, lorsque vous avez accepté, à une très large majorité le droit de superficie. Ce projet immobilier assurera aux personnes à mobilité réduite 15 appartements protégés et aux ménages à revenu modeste, 24 appartements à loyer subventionné. Il assurera aussi à notre Paroisse un revenu financier à long terme (90 ans) pour accomplir la mission qui est la sienne.

De l'**audace** encore lorsque parallèlement au projet financier, votre

conseil paroissial a décidé de redynamiser le fonctionnement de la Paroisse afin d'adapter ses offres à la communauté. Nous avons défini notre vision pour ces prochaines années: «S'élançer vers l'EssenCiel!» qui nous permettra de remplir au mieux nos missions, dans la rencontre, la transmission, la fête et l'audace!

Durant la mise en place de ces deux projets, la Paroisse traverse trois années très difficiles sur le plan financier, mais nous avons l'**audace** de croire que votre générosité nous permettra de les mener à bien et nous vous en remercions. Nous pourrons ainsi, tous ensemble et avec l'aide de Dieu, nous **élançer vers l'EssenCiel!**

*Jean-Louis Crot, président du conseil paroissial*



*Les petites communes, malgré une gestion souvent saine, sont écrasées par des charges, essentiellement sociales, qui les gangrènent. A terme, un projet de fusion pourrait-il être réactivé?*

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire au Conseil communal, la Municipalité accompagnera tout projet de fusion qui se ferait jour, mais à mon sens ce n'est pas à elle de l'amorcer. Pour avoir des chances de succès, il faut qu'une telle démarche naisse de l'expression d'une volonté populaire. Quoi qu'il en soit, je pose une autre question: est-ce que les conditions qui ont conduit au rejet du projet de 2010 sont différentes aujourd'hui? Est-ce que les personnes qui ont fait capoter ce dossier ont désarmé? Je n'en suis pas sûr. Et je regrette que l'opinion publique ne sache rien des appréciations positives ou négatives des nombreuses communes qui ont déjà fusionné dans le canton. Ce serait à elles aussi, le cas échéant, de se faire les chantres de ce processus et d'en assurer la promotion.

**Comment le syndic d'Yvorne voit-il évoluer sa commune dans les prochaines années? Quels seront les défis à se lancer et les obstacles à surmonter?**

J'observe qu'il y a beaucoup de nouveaux habitants dans notre village, installés durablement pour certains. Je souhaite que l'on conserve ce sens de l'harmonie et de la convivialité qui fait la force et le ciment de notre communauté vuarnérane, en particulier entre les générations. Bien sûr, l'époque est aux concentrations, aux regroupements, aux centralisations, mais je ne suis pas certain que ces modèles soient plus économiques, ni plus proches des intérêts du citoyen. Dans l'immédiat, je le répète, nous devons regagner de l'autonomie financière afin d'avoir les moyens de déterminer nous-mêmes et sans contrainte extérieure l'avenir que nous voulons nous donner.

### Nouveau au village!



D'avril à septembre, un samedi matin par mois sur la place du Torrent, des marchés alimentaires vont être organisés!

Si vous êtes intéressés à y tenir un stand ou pour tout renseignement:

Sylvia Minod, tél. 078 609 46 40  
marches.yvorne@gmail.com

#### SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2016

#### - Préavis municipal N° 3/2016 concernant le nouveau règlement du service de défense incendie (intercommunal)

Le Municipal Eric Minod informe qu'il s'agit d'apporter des adaptations à certains articles du règlement en vigueur.

Le matériel devenant de plus en plus complexe et la formation pointue, cette mise à jour permettra à des pompiers d'expérience de pouvoir continuer à travailler dans les meilleures conditions.

#### - Préavis municipal N° 4/2016 concernant l'octroi d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021

Le syndic Edouard Chollet rappelle que c'est un préavis qui est présenté à chaque début de législature. Toutes les communes bénéficient de la même autorisation de plaider.

#### - Préavis municipal N° 5/2016 concernant l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, acceptation de legs et donation, ainsi que l'acceptation de succession et la fixation du montant des compétences financières de la Municipalité pour la législature 2016-2021

Ce préavis va dans le même sens que le précédent. Chaque corps délibérant dans le canton se voit proposer le même préavis. Il s'agit d'un tir groupé en trois points:

- 1) Autorisation générale: elle permet à la Municipalité d'acquiescer ou de se défaire de petites parties de terrains, de trottoirs, de servitudes afin de régler des problèmes mineurs avec des tiers, le Canton ou la Confédération. La limite financière est fixée à Fr. 100'000.-.
- 2) Participation dans des sociétés commerciales: il s'agit de sociétés d'intérêt public, de transport ou d'approvisionnement d'énergie. La Municipalité propose de fixer le montant à Fr. 50'000.- par objet.
- 3) Compétences municipales: un point a été rajouté pour les legs et réception de legs. Il arrive que des citoyens cèdent une partie de terrain ou de bâtiments. Il n'y a ainsi pas lieu de convoquer le Conseil communal pour savoir si oui ou non il faut les accepter. Les compétences municipales ont été laissées à Fr. 25'000.-.

#### - Préavis municipal N° 6/2016 concernant l'Arrêté d'imposition pour l'année 2017

La Municipalité soumet une légère adaptation à la hausse du taux d'imposition communal, soit une augmentation de deux points correspondant à quelques Fr. 85'000.- de rentrée fiscale supplémentaire pour le ménage communal. Le taux en vigueur de 68.5 est stable depuis cinq ans. En comparaison régionale, il est inférieur aux taux moyens du district d'Aigle (72.1) et du canton (67.8). Le syndic précise que le contexte économique général a passablement changé en une décennie avec ses effets de charges, de péréquation et une facture sociale massive et imprévisible. Avec plus d'un million de francs à verser l'an prochain, la prévoyance sociale absorbe à elle seule 1/5 du budget communal.

Pour avoir une vision claire de ses finances, la Municipalité a mandaté un spécialiste reconnu de la question. Il en ressort un bilan nuancé avec des ratios d'endettement corrects mais une capacité d'autofinancement nettement insuffisante, la commune ayant puisé dans ses réserves de façon excessive.

Le diagnostic établi, la Municipalité s'est décidée à entreprendre une thérapie s'articulant autour de trois points:

- 1) Un budget 2017 très nettement resserré. Le fonctionnement de chaque dicastère est passé au peigne fin et une chasse aux doublons est lancée contre les dépenses inutiles et les charges non rationalisées.
- 2) Les amortissements seront dorénavant répartis dans les dicastères concernés et non plus sur le compte du service financier général. Chaque poste doit être équilibré. Selon le même principe, un nouveau règlement sera soumis sur le traitement des eaux usées en fin d'année, préconisé et validé par le canton. Il apparaît en effet que les frais d'épuration ne sont pas couverts par nos ressources, ce qui laisse un découvert de plus de Fr. 100'000.-. Il s'agira donc d'adapter progressivement la taxe en question.
- 3) Une adaptation du taux d'imposition, d'où le présent préavis, qui a l'avantage de porter ses effets bénéfiques sur les finances communales beaucoup plus rapidement.

#### - Communications de la Municipalité

Le Municipal Michel Weibel informe que les chaudières des bâtiments de la Souche et du Caveau ont été remplacées et les citernes révisées.

Au sujet des zones 30, M. Weibel précise que toutes les zones sont légalisées et que la gendarmerie peut intervenir à tout moment pour effectuer un contrôle radar.

Enfin, la signalisation du village a fait l'objet, en juillet, d'une brève expertise auprès d'un collaborateur de la signalisation routière du canton. Il s'avère que le passage clouté situé au pied des Rennauds n'est pas conforme sur le plan de l'éclairage et qu'il est considéré comme dangereux. Soucieuse de la sécurité, la commune a de suite entrepris des travaux de mise en conformité.

La Municipale Isabelle Derégis annonce que l'exécutif a pris la décision d'installer un abribus sur

la place du Torrent. M. et M<sup>me</sup> Pilet, propriétaires de la vigne adjacente au Torrent, ont accepté d'accorder une surface pour installer cet abri.

#### - Divers et propositions individuelles

Le conseiller communal Sébastien Turrian s'inquiète du problème de circulation récurrent touchant la rue des Maisons-Neuves, souvent obstruée, et souhaite savoir où en est le projet de places de parc.

Le syndic répond que la Municipalité y a déjà consacré de nombreuses séances, que des principes et options ont été trouvés mais qu'il convient de les frotter à une expertise scientifique. C'est en s'inspirant d'une commune du Chablais valaisan que l'idée est venue de s'approcher du bureau qui a conseillé cette commune. Ce dernier est en train de confronter les options envisagées par la Municipalité avec les réalités du terrain. Le retour de ce bureau est prévu pour la fin de l'année.

### SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2016

#### - Rapport sur le préavis municipal N° 3/2016 concernant le nouveau règlement du service de défense incendie (intercommunal)

Sur demande d'un conseiller communal lors de la précédente séance, le Municipal Eric Minod précise que la clé de répartition est établie selon le nombre d'habitants (80%) et la valeur ECA des bâtiments (20%). Le budget 2015 de Fr. 367'900.- a été réparti comme suit: Aigle 86% pour un montant Fr. 316'465.-, Yvorne 9,87% pour un montant de Fr. 36'311.20 et Corbeyrier 4% pour un montant de Fr. 15'130.-.

Après avoir entendu le rapport de la commission chargée de l'étude de ce préavis, le Conseil communal décide d'accepter ce nouveau règlement.

#### - Rapport sur le préavis municipal N° 4/2016 concernant l'octroi d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021

La commission de gestion donne lecture de son rapport, en proposant d'apporter un amendement au préavis.

Les conclusions modifiées du préavis municipal sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

#### - Rapport sur le préavis municipal N° 5/2016 concernant l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, acceptation de legs et donation, ainsi que l'acceptation de succession et la fixation du montant des compétences financières de la Municipalité pour la législature 2016-2021

Les commissions de gestion et des finances donnent lecture de leurs rapports. Un amendement est proposé.

Les conclusions modifiées du préavis municipal sont passées au vote et acceptées à l'unanimité par le Conseil communal.

#### - Rapport sur le préavis municipal N° 6/2016 concernant l'Arrêté d'imposition pour l'année 2017

La commission des finances rend son rapport. Le syndic Edouard Chollet précise que lorsque le taux d'imposition a été présenté, il avait été estimé être le bon, les grandes articulations et les grandes options budgétaires n'étant pas encore connues. Après discussion avec la commission des finances, il est clairement apparu que 2 points supplémentaires n'étaient pas suffisants.

Le budget 2017 a pu être actualisé grâce à l'arrivée de quelques chiffres cantonaux qui manquaient. Mais il en résulte que l'équilibre est tout juste atteint et que 3 points permettraient d'offrir une marge de manoeuvre plus confortable. M. Chollet rappelle que 71.5 points c'est 6/10 de moins que le taux d'imposition moyen du district d'Aigle. 3 points d'impôts supplémentaires, cela correspond par exemple:

- Pour un couple marié avec un enfant et Fr. 60'000.- de revenu à Fr. 100.- supplémentaires
- Pour un couple marié avec un enfant et Fr. 100'000.- de revenu à Fr. 200.- supplémentaires
- Pour une personne seule sans enfant et Fr. 40'000.- de revenu à Fr. 77.- supplémentaires.

Le syndic ajoute que le budget 2017 doit également être calibré avec un abaissement des charges.

Le Conseil communal décide d'accepter, à la majorité moins un avis contraire, l'augmentation de trois points d'impôts pour l'Arrêté 2017.

#### - Communications de la Municipalité

Edouard Chollet informe que depuis le début de la législature, la Municipalité siège de façon délocalisée afin de montrer sa présence dans différents hameaux et quartiers du village. Elle a déjà tenu sa séance hebdomadaire à Versvey et à Vers la Cour. Un apéritif est offert aux habitants de ces quartiers. Une nouvelle façon de faire très appréciée de la population et de la Municipalité.

#### - Divers et propositions individuelles

Le conseiller communal Jean-Luc Ansermoz signale que certains arbres situés aux abords de la Grande-Eau sont en mauvais état. Une grande partie des frênes dans le canton sont malades. Le secteur de la digue de la Grande-Eau vers le terrain de foot lui paraît vraiment dangereux, ces arbres étant extrêmement secs. En cas d'accident, la commune porterait une grande responsabilité.

Le Municipal Alain Bassang confirme cette situation; une série sera rapidement enlevée dans le camping, ainsi que dans le secteur mentionné par M. Ansermoz.

En réponse à une demande du conseiller communal Sébastien Turrian concernant la pose de poubelles et d'une protection sur le bac à sable à la nouvelle place de jeux, le Municipal Jacques-Henri Müller répond que la poubelle est prête à être posée, ainsi qu'un cendrier. La question du bac à sable reste pertinente, mais au vu des dégradations qu'il faut déjà réparer, la pose d'une telle protection ne devrait pas tenir longtemps.

### SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2016

A l'ordre du jour de cette séance:

- Préavis municipal N° 7/2016 concernant l'adaptation et la mise en conformité du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.

- Préavis municipal N° 8/2016 concernant le budget pour l'année 2017

- Préavis municipal N° 9/2016 concernant la fixation d'un plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2016-2021.

Développements et décisions du Conseil communal prises le 21 décembre dans la prochaine édition du Vuarnéran, début 2017.

## Insolite

*Vendanges tardives du Chasselas barrique « Lettres de Noblesse » chez Badoux Vins le 6 décembre avec l'aide des enfants des écoles et la visite de Saint-Nicolas.*



Le Ressat 2016 a attiré environ 200 personnes lors de la désormais traditionnelle balade dans le vignoble d'Yvorne. Le temps maussade n'a pas empêché les promeneurs-dégustateurs de s'enthousiasmer par de très grands crus et les mets raffinés préparés par des chefs cuisiniers de renom et les deux restaurateurs d'Yvorne.



LE CAVEAU - Stéphane Borter - Chasselas - *Le Taillé*



REST. LA COURONNE - Trechene et Pinot noir (Commune d'Yvorne)  
*Feuilleté de Saucisson vaudois IGP*



LES PORTES ROUGES - Pierrick SUTTER - Gewürztraminer (Claude Isoz)  
*Terrine de foie gras, mignon de chevreuil et fruits confits*



Christophe ROD - La Bastide (Obrist)  
*Soupe à la courge au curry vert*



AUBERGE DE LAVAUX - Assemblage Blanc (Eric Minod)  
*Rosette de Homard, purée de patates douces dans son jus de verveine*



CHÂTEAU MAISON BLANCHE - Stéphane DÉCOTTERD - Rouge  
Maison-Blanche et Mondeuse Noire (Ch. Blanc) *Lièvre à la Royale*



COMMUNE D'YVORNE - LAITERIE DU COLLÈGE, Aigle  
Petit Vignoble et Merlot (Badoux) *Fromages de nos alpages*



RESTAURANT LE TORRENT - Blanc de Blanc  
(Artisans Vignerons d'Yvorne) *Desserts*

## MÉRITE VUARGNÉLAN ET BALCONS FLEURIS

Le premier samedi des vendanges voit traditionnellement la remise des prix des balcons et jardins fleuris ainsi que la révélation du Mérite vuargnélan. Le début des vendanges s'est largement échelonné entre les caves présentes dans notre village et nous aurions pu longuement discuter sur le choix du premier samedi.



Quelques changements sont à souligner depuis cette année: d'une part la partie officielle a été avancée. Chacun bénéficie ainsi de la lumière du jour pour mieux admirer les lauréats. D'autre part, d'entente avec la Municipalité, à la traditionnelle remise du Mérite viendra dorénavant s'ajouter la nomination d'un Grand Mérite, remis dans le cadre de la Fête au Village.

Le Méritant de 2016 est un sacré personnage: 58 ans de comité! Une majorité d'entre nous n'ont même pas cet âge... Henri Kohli, passionné de tir, est entré au comité des Amis Tireurs à 22 ans pour le quitter à 80 ans, occupant au fil des ans divers postes. Henri, dit Riquet, s'est non seulement investi pour la société de tir sportive mais aussi dans le cadre de l'Abbaye de l'Union, dont il a été Abbé-Président. Il s'est également illustré au sein du comité des Artisans Vignerons d'Yvorne (historiquement nommée l'Assoc). Certains se souviennent que lors des toutes grandes récoltes, les chars de raisins faisaient la queue jusque sur la place du Torrent, les pressoirs étant pleins. Les vigneron, prenant leur mal en patience, trinquaient volontiers au point d'oublier leur chargement. Henri se chargeait alors d'avancer les convois.

Santé à toi Henri!

Un grand merci aux lauréats des balcons et jardins fleuris ainsi qu'à l'ensemble des participants au concours! Vous contribuez grandement au charme de nos villages.

Merci à tous ceux qui se sont investis lors de la soirée du 8 octobre.

## RÉSULTATS COMPLETS DU CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS 2016

Après avoir effectué trois passages entre juillet et septembre, le jury composé de Monique Sauthier, Jacqueline Fazan et Dominique Delacrettaz a choisi, après délibération, d'attribuer les prix suivants:

### Prix balcons fleuris 2016

- 1<sup>er</sup> prix Famille Silvia Minod, Les Rennauds 1
- 2<sup>ème</sup> prix Famille Claude Maret, Vers-Morey 51
- 3<sup>ème</sup> prix Famille Lucienne Heim-Pernet, Vers-la-Cour 1

### Prix jardins 2016

- 1<sup>er</sup> prix Famille François Turrian, Les Maisons-Neuves 30
  - 2<sup>ème</sup> prix Famille Roger Degoumois, Les Jaccolats 26
  - 3<sup>ème</sup> prix Famille Marc-André Conus, Versvey 30
- Toutes nos félicitations aux heureux gagnants.

## LOTO DU CARTEL, 6 NOVEMBRE 2016

Le jour se lève, on est confiant, le temps est maussade, temps idéal pour passer l'après-midi au loto.

La marchandise est là: corbeilles, vin, fondues et autres victuailles ainsi que de nombreux bons que les plus chanceux gagneront.

La première session débute à 14 heures et les joueurs sont au rendez-vous.

Le soir, baisse de la fréquentation. Débuté à 19h00, le loto se déroulera à un rythme effréné pour se terminer à 21h30.

Le comité du loto tient à remercier les joueurs pour leur soutien ainsi que tous les travailleurs qui rendent possible la bonne marche de cette manifestation.

## 200 ANS DE LA JEUNESSE D'YVORNE, 30 AVRIL 2016

Revivre et garder un souvenir de cette commémoration?

Une vidéo et des photos de la journée sont en vente auprès des photographes Emmanuel Faignard et Yann Le Pape Poloni:

- Blu-Ray de la vidéo ou des photos: 19 CHF
- Blu-Ray de l'ensemble, photos et vidéo: 33 CHF
- DVD de la vidéo ou des photos: 15 CHF
- DVD de l'ensemble: 25 CHF



Il est également possible de faire des tirages papier sur imprimante professionnelle Epson Stylus Pro 9900. Prix selon format défini.

Renseignements et commandes par courriel: [emmanuelphotography@hotmail.ch](mailto:emmanuelphotography@hotmail.ch)

## RETOUR SUR UNE ANNÉE 2016 RICHE EN ÉVÉNEMENTS!

Retenir un moment clé de 2016 au sein de notre commune? Vaste choix cornélien!

Cela serait oublier les 90 ans du Collège de Versvey, les festivités du Nouvel An, les lotos, les soirées de chant et de théâtre, tant de tournois sportifs, de joutes, de banquets et caves ouvertes, de rires jusqu'aux larmes et j'en passe. Autant d'instant inoubliables et auxquels nous nous attachons et nous engageons.

Le 30 avril, Versvey et Yvorne ont vibré aux sons d'une douzaine de grosses caisses et cinq fois autant de tambours. La Jeunesse du Printemps, épaulée de ses Anciens, a fêté dignement son bicentenaire. Un cortège uni, de 16 à 90 ans, tel un long flambeau, a paradé dans les rues de la commune. Les instants magiques de cette journée, du grimage à la fin du bal, resteront indubitablement gravés en nos mémoires. Merci au Comité d'Organisation et vive La Jeunesse du Printemps! *Quelle vive et nous allons boire à sa santé!* (suite en page 7)

## DE GRANDS MOMENTS À VENIR EN 2017

Les Fenêtres de l'Avent annoncent les derniers jours de l'année. Le Cartel des sociétés locales prépare ainsi activement la saison 2017 qui verra certains événements ou jubilaires clés:

Nouveauté: Fêter la Saint Patrick! Fête d'origine plutôt irlandaise ou celte, fête de pub ou brasserie, cependant tel est notre pari. Easyjet permet de s'échapper l'espace d'un week-end dans une contrée éloignée de l'Europe. Choisissons alors de faire venir le monde à Yverne.

En matière de jubilaires, les Mousquetaires font fort: fêter leur 250<sup>ème</sup> en 2003 et les 350 ans en 2017. Imprécision mathématique, théorie de la relativité ou calendrier aléatoire? Peu importe, le 18 juin, en compagnie des Abbayes amies de l'Union, de la Jeunesse du Tir et de Corbeyrier, l'Abbaye des Bourgeois, dite des Mousquetaires, accueillera à Yverne l'Assemblée Générale de la Fédération des Abbayes Vaudoises et un cortège amènera les convives aux Glariers pour un banquet.

Durant les festivités locales de la Fête nationale, il n'est pas de tradition d'inviter une personnalité politique ou de renom. Les meilleures habitudes étant faites pour être chamboulées, nous aurons l'honneur de recevoir notre Conseiller fédéral vaudois, Guy Parmelin. Je vous encourage sincèrement à venir l'accueillir chaleureusement lors de cette journée patriotique.

Merci à tous de votre engagement et participation.

Frédéric Blanc  
Président du Cartel

Découvrez les Sociétés Locales d'Yverne et réveillez la passion qui sommeille en vous! [www.cartel-yverne.ch](http://www.cartel-yverne.ch)



## LA SAINT PATRICK À YVORNE

En 2017, à la période de la Saint Patrick, le Cartel organise une nouvelle manifestation festive sous la forme d'une soirée concerts à la Couronne sur le thème celtique!

Cette première édition se tiendra le 11 mars 2017 et est en cours d'organisation avec le Moto-Club et la Jeunesse qui se sont portés volontaires pour accueillir les Vuarnégériens et les nombreux amateurs de musique celtique de la région entre deux éditions du réputé Festival celtique de Corbeyrier.

Deux groupes se succéderont sur scène: DELIENN avec sa musique traditionnelle irlandaise dansante à souhait, et STOUT avec son rock celtique énergique.

Les organisateurs se réjouissent déjà de pouvoir compter sur la participation de la population et de pouvoir l'abreuver de mélodies et de potions celtes!



DELIENN



STOUT

## AMICALE DES ANCIENS TRACTEURS PLUMETT

22 Septembre 2006, onze passionnés d'anciens tracteurs se sont réunis à l'Auberge Communale de la Couronne à Yverne.

Le but de cette réunion était de jeter les bases de la future «amicale des propriétaires de tracteurs Plumett».

Cette séance de fondation a lieu en présence de Messieurs Gérard Plumettaz, alors directeur de l'entreprise Plumettaz SA et Fritz Hürlimann, mécanicien, pilote d'essai, vendeur et contremaître dans l'entreprise de développement du tracteur Plumett dans les années 1950-1965.

Le but de cette amicale est de rassembler et de conserver le patrimoine agricole et viticole de la région ainsi que de partager connaissances et savoir-faire.

En 2013, l'amicale décide de s'ouvrir à tous les possesseurs d'anciens tracteurs et non plus seulement aux tracteurs Plumett. L'amicale change de nom et devient l'amicale des anciens tracteurs Plumett, le nom Plumett ayant été gardé en souvenir des origines de l'amicale.

Celle-ci organise des sorties, des visites et une réunion d'anciens tracteurs à Aigle et Yverne.

Ses membres participent aussi à plusieurs autres manifestations durant l'année.

N'hésitez pas à nous rejoindre!

Site de l'amicale: <http://amicale-anciens-tracteurs-plumett.ch/>

## Contact:

Si vous désirez nous poser une question, notre président, Charles-Henri Tabord se fera une joie de vous répondre à: [info@amicale-anciens-tracteurs-plumett.ch](mailto:info@amicale-anciens-tracteurs-plumett.ch)



**1<sup>er</sup> janvier** *Accueil de la Jeunesse sur la place de la fontaine à Versvey*

*Amis de Versvey*

**2 janvier** *Tournée tambours de la Jeunesse + Yvornissimo à la Couronne* Jeunesse

**17 janvier** *Rencontre de l'après-midi* à 14h15 à la Grappe Paroisse

**19 janvier** *Jeudis gourmands à la Vinothèque* 19h30 Provy

**3 février** *Assemblée Générale de l'Abbaye des Mousquetaires, suivie de l'Assemblée Générale de l'Abbaye de l'Union*

*Abbayes des Mousquetaires et de l'Union*

**5 février** *Installation de M<sup>me</sup> Pascale Bois-morand, diacre, à l'église* Paroisse

**7 février** *Rencontre de l'après-midi* à 14h15 à la Grappe Paroisse

**11 février** *Sortie raquettes avec fondue* Ski-Club

**16 février** *Jeudis gourmands à la Vinothèque* 19h30 Provy

**18 février** *Match aux cartes à la Couronne* Bouchon d'Or

**21 février** *Rencontre de l'après-midi* à 14h15 à la Grappe Paroisse

**22 février** *AG à la salle du collège de Versvey* Amis de Versvey

**22 février** *Conseil communal*

**4 et 5 mars** *Sortie d'hiver à Saas-Fee* Ski-Club

**11 mars** *Soirée St Patrick, concerts celtiques à la Couronne*

*La Jeunesse et La Bécanne Vuarnérane*

**14 mars** *Rencontre de l'après-midi* à 14h15 à la Maison de paroisse à Corbeyrier Paroisse

**16 mars** *Jeudis gourmands à la Vinothèque* 19h30 Provy

**19 mars** *Concours interne aux Mosses* Ski-Club

**24-25 mars** *Opération « Coup de balai*

## SOMMAIRE

A la Une	1
Infos communales, Infos paroissiales	2
Infos du Conseil communal	3-4
Ressat 2016	5
Infos du Cartel	6
Sociétés locales	7
Anniversaire - Agenda	8

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable :

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression :

Imprimerie Bach Yvorne, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne :

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site: [www.yvorne.ch](http://www.yvorne.ch)

e-mail: [commune@yvorne.ch](mailto:commune@yvorne.ch)

## 1925 - 2015: 90 ANS DU COLLÈGE DE VERSVEY, 31.07.2016

Les Amis de Versvey ont convié la population ainsi que toutes celles et ceux qui ont fait leurs classes d'écoles, de couture ou l'école enfantine à venir fêter ce bâtiment emblématique de



notre village. Mobilier d'époque et photos anciennes ont ravivé, le temps d'une journée, de nombreux souvenirs de jeunesse. Un grand bravo aux organisateurs pour la mise sur pied de cette manifestation empreinte de nostalgie et de convivialité.

